FNEC FP FO 33
ACADÉMIE DE BORDEAUX

DÉCLARATION DE LA FNEC-FP-FO
CTSD DU 11 MARS 2021
Département de la Gironde

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Gironde,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD 33,

Ce CTSD se tient après un rassemblement hier devant la DSDEN. Nous ne comprenons toujours pas pourquoi le CTSD ne peut pas se tenir en présentiel alors que nous pouvons accueillir plus de trente élèves dans les classes en lycée. Il suffirait simplement de tenir les CTSD dans une plus grande salle. A ce propos, nous avons à l'Union Départementale FO une salle qui peut accueillir plus 150 personnes, disposant grâce à 5 grandes fenêtres de la lumière du jour et d'une aération adéquate. et nous sommes disposés à la fournir pour accueillir le CTSD dans le respect des gestes barrières.

Concernant maintenant la reprise à marche forcée des terminales de l'ensemble des filières, si notre fédération ne peut que se réjouir d'une reprise que nous appelons de tous nos vœux, cela ne peut se faire que dans la plus stricte application du protocole sanitaire. Or, les ordres déguisés qu'ont reçus les conseils d'administration, qui se sont vu privés de leur prérogative d'organisation, vont à l'encontre des dispositions réglementaires. Cette injonction va surtout placer les établissements déjà en difficulté pour faire respecter ne serait-ce que le port du masque, dans une situation sanitaire dangereuse. Il manque du personnel pour encadrer et surveiller, il manque du personnel pour nettoyer et désinfecter, leur fonction est essentielle. Là aussi, nous tirons la sonnette d'alarme. La FNEC FP-FO réclame encore une fois des moyens humains pour faire face à cette situation sanitaire.

Nous tenons à vous remercier pour les documents envoyés afin de préparer ce CTSD. Nous regrettons seulement que les pourcentages d'heures supplémentaires ne soient pas présents alors que c'était la principale discussion lors du CTSD du 28 janvier 2021 et que contrairement à ce qui a été annoncé le 28 janvier des heures postes ont été retrouvées. Vous nous avez dit que nous les aurions pour le CDEN, alors pourquoi ne pas nous les communiquer pour ce CTSD ?

Nous voyons que malgré les 1 643 élèves de plus, 54 postes sont supprimés dans le second degré. Que dire ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les compléments de service augmentent, passant de 203 à 233 ; la FNEC FP-FO dénonce toujours ces compléments de service rendus légaux par le décret Hamon d'août 2014 et qui entraînent une surcharge de travail et de la fatigue supplémentaire pour les collègues.

Décidément, l'institution ne ménage toujours pas ses personnels alors que depuis de nombreuses années, nous dénonçons la dégradation des conditions de travail des enseignants. Cela continue et l'institution n'est toujours pas à l'écoute de ses personnels mais fait preuve plutôt de maltraitance. Le dernier exemple en date est l'imposition des deux heures supplémentaires dont ne veulent pas la plupart des collègues alors qu'ils souhaitent une augmentation de salaire et la diminution des effectifs dans leurs classes. Et cela sans parler des conclusions du « Grenelle des enseignants » qui ne reprend pas les revendications des personnels et qui est une atteinte supplémentaire au statut des enseignants, au même moment où les AESH et les AED se battent, eux, pour obtenir un véritable statut. Depuis de nombreuses années, nous nous efforçons de discuter, d'expliciter nos arguments lors des différentes instances, mais face à ce dialogue de sourds, il ne reste plus qu'à la FNEC FP-FO de rappeler ses revendications :

- des postes à tous les niveaux ;
- une augmentation des salaires via le dégel du point d'indice ;
- le non profilage des postes dans le premier degré ;
- l'abandon des mesures inacceptables du « Grenelle des enseignants » qui attaquent leur statut ;
- la fin du contrôle continu du bac qui conduit à une pression croissante sur les enseignants ;
- le retour à des épreuves terminales anonymes et nationales pour le baccalauréat ;
- l'arrêt de la précarité et un vrai statut pour les AESD et les AESH ;
- l'arrêt de la territorialisation de l'École, et oui à une éducation et une instruction nationales.

Pour la FNEC-FP-FO
Reynald Diranzo, Delphine Paillé,
Marlène Fernandez et Franck Gruss.